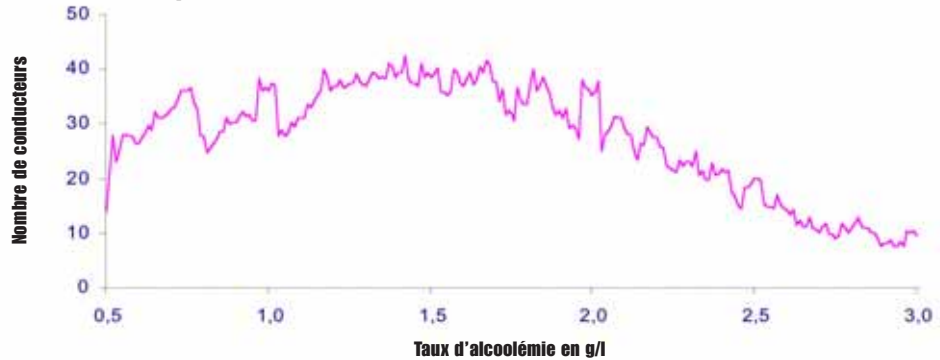


En 2006, l'alcool

DEVIENT LE 1^{ER} FACTEUR D'ACCIDENTS

La Sécurité routière relève une augmentation du nombre de conducteurs ayant dépassé le taux légal d'alcoolémie de 0,5 g/l. L'alcoolémie des conducteurs en circulation se situe maintenant à 0,98 % contre 0,85 % en 2005. 29,4 % des décès sur la route lui sont imputables (25,5 % en 2005).

Nombre de conducteurs impliqués dans les accidents corporels en fonction de leur taux d'alcoolémie



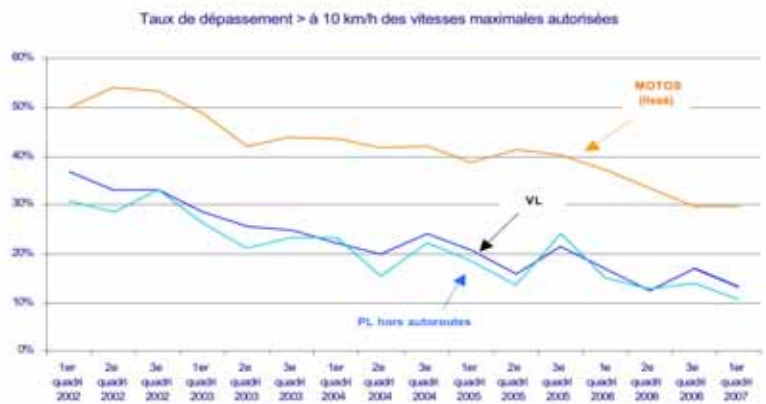
LA VITESSE MOYENNE A BAISSÉ DE PLUS DE

8 km/h

ENTRE 2002 ET 2006, PASSANT DE 90,7 KM/H À 82,4 KM/H TOUS RÉSEAUX CONFONDUS.

L'évaluation faite par l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR) a montré que les trois-quarts de la baisse du nombre d'accidents corporels sont attribuables à la baisse des vitesses, et que la forte diminution des vitesses globales est due en grande partie au contrôle-sanction automatisé.

Les dépassements de plus de 10km/h de la vitesse limite autorisée continuent à baisser



- 13,5 %

DE PERSONNES TUÉES SUR LES ROUTES NATIONALES ET DÉPARTEMENTALES

La baisse du nombre de tués a été plus marquée en milieu urbain qu'en rase campagne, moins dans les grandes villes que dans les petites et moyennes agglomérations. Par réseaux, c'est sur les routes nationales et départementales que la baisse a été la plus élevée; sur les autoroutes de liaison, la hausse constatée l'an dernier (+ 16,7 %) est en partie compensée cette année (- 11,2 %).

> POUR EN SAVOIR PLUS

www.securite-routiere.gouv.fr/vos-infos/presse/communiqués/3-2007/CP_13-07-07.html
Le rapport officiel « La sécurité routière en France, bilan de l'année 2006 » sera publié par la Documentation française, au début du mois d'octobre 2007.



LE NOMBRE DE PIÉTONS DÉCÉDÉS A DIMINUÉ DE

15,7 %

En 2006, l'évolution la plus favorable concerne les piétons, les usagers de voiture de tourisme (- 14,3 %), les motocyclistes (- 12,7 %) et les cyclomotoristes (- 11,8 %). En revanche, le nombre de tués augmente légèrement pour les cyclistes (+ 0,6 %).